

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1273

présenté par

M. Naegelen, Mme Auconie, M. Demilly, Mme Firmin Le Bodo, M. Lagarde, M. Pancher,
Mme Sage, Mme Sanquer et M. Zumkeller

ARTICLE 23

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.